Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 67 (1958)

Heft: 1

Artikel: Un appel de la Croix-Rouge internationale : aide internationale aux réfugiés algeriens

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555699

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un appel de la Croix-Rouge internationale

AIDE INTERNATIONALE AUX REFUGIES ALGERIENS

Un appel international en faveur des réfugiés d'Algérie se trouvant actuellement en territoires marocain et tunisien, a été lancé conjointement le 12 décembre par le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Adressé à chacune des 80 Sociétés nationales de Croix-, Croissant- et Lion et Soleil Rouges existant dans le monde, cet appel fait suite à une décision prise à l'unanimité par la XIXe Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui vient de clore ses travaux à la Nouvelle-Delhi. Il tend à obtenir une aide complémentaire permettant aux réfugiés algériens de passer l'hiver et ne préjuge en aucune manière toute action ultérieure qui pourrait être entreprise sur un plan plus général par des organisations non croix-rouge.

Pour cette action qui revêt un caractère d'urgence, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge demandent principalement les fonds, couvertures, vêtements et vivres (blé dur, huile, sucre, lait condensé) nécessaires à assurer, pendant la période froide l'entretien de ces quelques 100 000 réfugiés, en majeure partie des femmes, des enfants et des personnes âgées.

*

La situation des réfugiés

Environ 40 000 réfugiés algériens sont répartis dans la région d'Oujda, au Maroc, les autres se trouvent en Tunisie, dans la zone de Souk el Arba, d'Ain Draham et du Kef. Leur situation, au seuil de l'hiver, est qualifiée « d'angoissante ».

Le Comité international de la Croix-Rouge a commencé, depuis plusieurs mois, à porter secours à des victimes des événements d'Algérie. D'avril à octobre 1957, cinq missions ont été envoyées au Maroc ou il n'existe pas encore de Société du Croissant-Rouge. Elles y ont distribué des secours d'une valeur de quelque 500 000 francs suisses. Les Croix-Rouges allemande, néerlandaise, suisse, suédoise, norvégienne, libanaise et danoise notamment ont, par leurs dons, contribué au succès de cette action. En Tunisie, l'œuvre de secours du C. I. C. R., qui porte déjà sur ½ million de francs suisses, a pu être entreprise grâce à l'aide du Gouvernement français, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Croix-Rouge canadienne. La délégation du Comité international établie dans ce pays depuis le mois de juin 1957, exerce son activité en collaboration avec le Croissant-Rouge tunisien, récemment reconnu par le C. I. C. R. et admis depuis quelques semaines au sein de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Cette dernière institution vient d'ailleurs d'envoyer un de ses représentants à Tunis pour assister le Croissant-Rouge tunisien dans son organisation et le développement des opérations de secours.

Cependant, les secours déjà distribués sont insuffisants pour permettre aux réfugiés algériens de « passer l'hiver en toute sécurité ».

*

La participation de la Suisse aux secours

Le sort des réfugiés en Afrique du Nord a préoccupé déjà la Croix-Rouge suisse. A sa demande, une des anciennes et fidèles collaboratrices de notre Secours aux enfants, Mme Odette Micheli, qui séjourne actuellement au Maroc, a pu informer nos services de la situation misérable d'un grand nombre de réfugiés et notamment des enfants.

A la suite de ses rapports, dès le début de décembre, une aide fut envisagée. Une première somme de 10 000 francs a permis l'achat sur place de vêtements chauds pour les enfants réfugiés ainsi que de vivres.

Des démarches entreprises auprès d'autres œuvres faisant partie de l'Aide suisse à l'étranger — Caritas, Entraide protestante, Entraide ouvrière — laissent espérer que d'importantes contributions viendront d'ajouter à celles tant de la Croix-Rouge suisse que de son Secours aux enfants et à un subside de la Confédération et permettront de porter secours rapidement à ces réfugiés nord-africains.

La Revue de la Croix-Rouge suisse est votre Revue...

Aidez-nous à faire de nouveaux abonnés !

Abonnement 1 an - 8 numéros fr. 6.—, étranger fr. 8.—
Compte de chèques III. 877

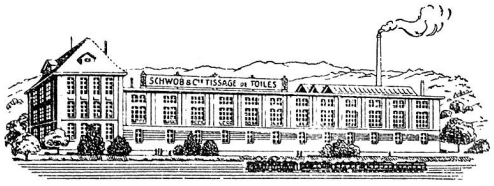

SCHWOB & CIE. S.A., tissage de toiles, BERNE
Seulement Hirschengraben 7
Fabrication de pur fil, mi-fil et coton de première qualité
pour **trousseaux**
linge d'hôtels
hôpitaux, asiles, etc.
Sans engagement, demandez nos offres

fama
Matter Frères SA. Kölliken
tissus multicolores
lacets p. chaussures
boutons - boucles